

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 601.415

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Dispositif pour actionner les marionnettes ou autres sujets dans les théâtres « Guignol ».

M. AMAND HORWARD résidant en France (Seine).

Demandé le 30 juillet 1925, à 16^h 3^m, à Paris.

Délivré le 30 novembre 1925. — Publié le 2 mars 1926.

La présente invention a pour objet un dispositif destiné à actionner les marionnettes ou autres sujets, dans les théâtres « Guignols » en vue de réaliser des danses serpentines, ballets ou autres mouvements chorégraphiques, avec ou sans projections lumineuses.

Une forme de réalisation pratique d'un tel dispositif est représenté, à titre d'exemple, sur la figure unique du dessin annexé.

10 Ce dispositif est constitué par une tige rigide A, de même couleur que le fond de la scène, de façon à se confondre avec lui, pendant la représentation. Cette tige est munie à son extrémité inférieure, d'un crochet B ou
15 autre dispositif approprié, permettant de fixer le sujet C.

Près de l'extrémité de ladite tige opposée à ce crochet, est fixée une pièce D, sur laquelle sont attachés des fils E reliés à différents points
20 du sujet et permettant de lui faire exécuter, par des tractions convenables, les mouvements voulus combinés par l'opérateur

Au-dessus de cette pièce fixe D la tige A traverse un manchon fou F et se termine par
25 une partie coudée G, munie d'une poignée H, formant ainsi une manivelle pouvant faire tourner la dite tige A dans le manchon F sus-visé, celui-ci étant immobilisé.

Il est facile de se rendre compte du mode
30 d'emploi de ce dispositif :

La marionnette (ou autre sujet) étant fixée à la tige A et reliée par les fils E, en plus ou moins grand nombre, à la pièce D, l'opérateur placé au-dessus de la scène et masqué par les rideaux, saisit d'une main le manchon F qu'il immobilise et de l'autre la poignée H. 35

Il lui suffit en agissant sur cette dernière de faire tourner la tige A par rapport au manchon F pour actionner la marionnette. Grâce
40 à ce dispositif, il pourra lui faire exécuter tous les mouvements qu'il voudra, très rapidement et sans peine, et il pourra ainsi mimer à la perfection les danses ou autres scènes exécutées par des artistes réputées. 45

Il est à remarquer que les fils E étant fixés sur la pièce D et par suite solidaires de la tige A ne pourront jamais s'enrouler sur cette dernière pendant sa rotation, et gêner ainsi ses
50 mouvements.

RÉSUMÉ.

Un dispositif pour actionner les marionnettes dans les théâtres « Guignols » en vue de réaliser des danses, ballets ou autres mouvements; ce dispositif consistant essentielle-
55 ment en une tige rigide munie, à une de ses extrémités, d'un dispositif pour la fixation de la marionnette et dont l'autre extrémité, après avoir traversé un manchon fou, est façonnée

Prix du fascicule : 2 francs.

en forme de manivelle, cette manivelle étant
actionnée d'une main par l'opérateur, qui de
l'autre main immobilise le manchon tou lors-
qu'on veut faire tourner la marionnette; une
5 pièce fixe appropriée étant prévue sur la tige
rigide susvisée pour la fixation des différents

fils servant à produire les mouvements caractéristiques des membres de ladite marionnette.

A. HORWARD.

Par procuration :

P. AUDY, J. ROUSSET, A. VERGÉ.

